

RÉDUCTION DES PHYTOS

Les communes s'engagent

Une charte pour les communes qui souhaitent participer à la réduction de la pollution par les pesticides a été mise en place la Fredon, il y a un an. Un effort qui commence à porter ses fruits : 20 labels viennent d'être remis aux communes auvergnates dont les progrès en la matière sont reconnus, et d'autres suivront...

Une partie des pollutions de l'eau par les pesticides est due à l'utilisation de désherbants chimiques par les communes. C'est pour les diminuer que 35 communes d'Auvergne ont signé la Charte d'entretien des espaces publics, mise en place en juin 2011 par la Fredon (Fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles) dans le cadre de Phyt'eauvergne (groupe régional d'action contre les pollutions des eaux par les produits phytosanitaires). Par ce geste, les communes s'engagent à traiter moins, ou à ne plus traiter du tout les espaces publics. Mais quelles mesures peuvent prendre les collectivités pour consommer moins de pesticides ?

« Il existe plusieurs solutions, répond Benoît Normand, de la Fredon Auvergne. Le paillage limite la poussée des adventices : les communes peuvent donc louer une machine pour broyer leurs bois de taille, et valoriser ces déchets verts en paillage. Le paillage peut aussi être réalisé en bêche biodégradable. En pied d'arbre, il faut penser aux plantes couvrantes, comme les géranium courants ou le népeta, qui sont des cultures pérennes (six ou sept ans) et faciles d'entretien. On peut

aussi semer des mélanges de prairies fleuries, qui cachent les adventices, ce qui les rend plus acceptables par la population. D'une manière générale, il faut privilégier le préventif, plutôt que le curatif... »

Les vingt premières communes labellisées ont reçu leur label au cours de cérémonies

accompagnées de visites de terrain permettant d'illustrer différents types d'aménagements pouvant être mis en œuvre pour réduire l'utilisation de désherbants chimiques.

La réduction des phytos passe par trois niveaux d'action :

- Niveau 1 : Traiter mieux (se



La remise des labels aux communes de l'Allier

mettre en conformité avec la réglementation en vigueur, tenir à jour un registre des interventions, sensibiliser les habitants...)

- Niveau 2 : Traiter moins (réaliser un plan d'entretien phytosanitaire des espaces communaux et ne plus traiter les surfaces à risque fort pour l'eau, tester des techniques alternatives...)

- Niveau 3 : Ne plus traiter chimiquement

Actuellement, sur les 35 communes engagées en Auvergne, 24 sont au niveau 1, 8 au niveau 2 et 2 au niveau 3. Pour obtenir le label, la commune est auditée après avoir signé la charte, afin de déterminer les pratiques à faire évoluer. Une formation des agents de la commune est organisée, pour leur apprendre les bons gestes, et un rapport écrit leur est remis. Par la suite, des visites de contrôle permettent d'attribuer ou non le label, en fonction du niveau choisi par la collectivité.

« Les communes qui ne sont pas labellisées tout de suite devraient l'être fin 2012-début 2013, précise Benoît Normand.

Trois niveaux d'action

Notre but est de labelliser 20 nouvelles communes chaque année, mais l'enveloppe de nos financeurs (le Conseil régional, les quatre Conseils généraux et l'Agence de l'eau) ne nous permettra pas d'en faire plus, car cette opération coûte 3500 euros par commune, dont seulement 700 à 1400 euros à leur charge. »

Pour que l'impact soit mesurable, il faudrait donc que les subventions progressent, ou que les collectivités puissent prendre le projet entièrement à leur charge. En effet, l'Auvergne compte environ 1300 communes, et beaucoup se disent intéressées par cette démarche... ■ F. Denet

Les communes engagées dans la charte



Les 20 communes labellisées

- **Allier** : Bessay-sur-Allier, Bourbon-l'Archambault, Franchesse, Vichy.
- **Cantal** : Arpajon-sur-Cère, Murat, Ytrac.
- **Haute-Loire** : Monistrol-sur-Loire, Polignac, Sanssac-l'Église.
- **Puy-de-Dôme** : Chamalières, Cournon-d'Auvergne, La Bourboule, Ménérol, Nonette, Orcet, Riom, Saint-Germain-l'Herm, Vertaizon, Volvic. ■